

Les variations dans la probabilité de mariage à des âges différents sont illustrées par le graphique des pp. 112-113 qui donne pour le Canada et les provinces les probabilités de mariage de 1,000 femmes à compter de l'âge de 15 ans. La progression de la probabilité de leur mariage est représentée à des intervalles de cinq ans. Il n'est pas tenu compte des effets de la mortalité. Ce graphique fait voir nettement l'influence des mariages tardifs dans le Québec. La différence de probabilité de mariage entre Québec et le reste du Canada est la plus marquée dans les groupes d'âge de 15-30. Inutile de dire, pour peu que persiste un tel ajournement du mariage, qu'il aura un effet très marqué sur la fécondité totale puisque ces groupes d'âge sont les plus fertiles. Il y a aussi un certain ajournement du mariage en Saskatchewan mais à un degré moins marqué que dans Québec.

(3) **Relation entre la nuptialité et la fécondité.**—Les tableaux de nuptialité canadienne servent au calcul des indices au moyen desquels sont élucidées les différences dans la fécondité. Le tableau VIII contient certains de ces indices. Tous sont basés sur les statistiques vitales des années sur lesquelles porte cette étude. Ils indiquent donc ce qui se produirait chez une population où la natalité, la nuptialité et la mortalité se stabiliseraient au niveau de 1930-32. Le taux brut de reproduction donne la moyenne de filles nées de chaque femme vivant jusqu'à la fin de la période de fécondité. Le taux net donne la moyenne de futures mères qui naîtront de chacune des mères de la présente génération; il tient donc compte de la mortalité aussi bien que de la fécondité et indique le taux auquel une population se remplacerait elle-même si les taux démographiques étaient constants. Ces deux taux décrivent la fécondité totale indépendamment de l'état conjugal. Les taux brut et net de reproduction dans le mariage sont analogues aux anciennes séries, mais sont soumis à la nuptialité courante. Le taux brut de reproduction des femmes mariées donne la moyenne de filles nées d'une femme mariée. A la lumière de ces taux pour différentes périodes ou pour différentes agglomérations, l'effet des différences sur la probabilité de mariage peut être distingué de leur effet sur l'importance des familles des femmes mariées.

VIII.—TAUX DE REPRODUCTION, CANADA ET PROVINCES, 1930-32

Province	Taux brut de reproduction	Taux net de reproduction	Taux brut de reproduction dans le mariage	Taux net de reproduction dans le mariage	Taux brut de reproduction des femmes mariées
Canada	1.55	1.32	1.42	1.20	1.65
Nouveau-Brunswick	1.93	1.62	1.77	1.48	2.05
Alberta	1.65	1.46	1.55	1.37	1.60
Saskatchewan	1.70	1.50	1.52	1.34	1.62
Nouvelle-Ecosse	1.63	1.37	1.56	1.31	1.75
Québec	1.93	1.53	1.63	1.29	2.10
Ile du Prince-Edouard	1.67	1.39	1.52	1.27	1.77
Manitoba	1.37	1.21	1.28	1.13	1.44
Ontario	1.29	1.13	1.26	1.11	1.43
Colombie Britannique	1.07	0.94	0.92	0.81	1.01

En considérant premièrement la différence entre les taux de reproduction dans le mariage et ceux qui ne tiennent pas compte de la nuptialité, on voit que dans chaque cas la nuptialité correspondante est plus basse, ce qui veut dire que si les taux de nuptialité en 1931 étaient maintenus, il en résulterait une plus faible proportion de femmes mariées que celle de 1931 par rapport à la population. La population mariée énumérée lors du recensement était le produit de trente années de